

on, déterminé à envoyer à la Cour de France une Ambassade solennelle, pour y conclure un nouveau Traité.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le procès entre la Famille du feu Cardinal Salerno & les Reverends Peres Jesuites, au sujet de la succession de ce défunt Prélat, va, dit-on, engager le Pape à faire publier une Bulle, par laquelle les Cardinaux Reguliers ne pourront à l'avenir faire aucun Testament; les Couvents dont ils seront Religieux, devant heriter de tous les biens & Effets qu'ils laisseront. Cependant pour assoupir cette affaire, on a fait de la part de la Société, quelques offres au Marquis Salerno, qui, avant son départ pour la Cour de Vienne, a laissé au Cardinal Imperiali, plein pouvoir de l'accommoder, comme S. Em. le jugera à propos. Le 19. Février, l'ouverture du Carnaval se fit par un grand concours de Masques, des courses de Chevaux, & par la représentation des spectacles sur tous les Théâtres de la Ville. Le Marquis del Buffalo a été dépoüillé de la Charge de General des Postes de l'Etat Ecclesiastique, qui a été donnée au Marquis Livio de Carois, avec une diminution de 4000. écus par an, sur la somme qu'en payoit le Marquis de Buffalo. Quantité de personnes de distinction s'intéressent dans la disgrâce de ce Seigneur; mais il est certain que S. S. a refusé jusqu'ici de l'admettre à son Audience, & n'a voulu écouter ni ses justifications, ni ceux qui ont entrepris d'interceder en sa faveur. Le Marquis de Carolis a donné au Pape 4000. écus
pour